

DATE MISE A JOUR FICHE FORMATION :
10/11/2025

Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG) en apprentissage

DIPLOME D'ETAT NIVEAU BAC + 5 (MASTER)

CAMPUS
LA CHARTREUSE

Code RNCP 40998

Organisme certificateur :
Ministère de l'enseignement
supérieur et de la recherche

**Date d'enregistrement de la
certification :** 13 novembre 2020

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

Profils très recherchés par les cabinets d'expertise comptable et les entreprises en vue d'un emploi de cadre, évolutif, dans les secteurs de la comptabilité, de la gestion, de la finance, du juridique et du conseil.

PREREQUIS

- Titulaires d'un DCG
- Titulaires d'un master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)
- Autres diplômes : contacter la section pour aménagements possibles

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation en 12 ou 24 mois en apprentissage (100% présentiel)

2^{ème} niveau vers l'expertise comptable, le DSCG est un diplôme d'état. Un enseignement différent grâce aux intervenants de la formation : les professionnels de cabinets d'expertise comptable ou d'entreprises et également des enseignants de DSCG. Il permet une poursuite d'études ou une entrée directe sur le marché du travail, et permet le développement des compétences suivantes :

- conception, mise en place et amélioration du système d'information comptable et financier au sein d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit, de commissariat aux comptes, ou de direction financière d'entreprise (PME/PMI ou grandes entreprises)
- Participation à la définition générale de la stratégie d'entreprise et/ou aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet en produisant des informations comptables, financières, extra-financières, économiques, juridiques pertinentes pour la prise de décision
- conseil en matière fiscale, sociale, juridique, de gestion, de gouvernance d'entreprises ou d'associations
- supervision, tenue et consolidation des comptes d'entités et de groupe
- révision et appréciation des comptabilités
- présentation des comptes annuels, et réalisation du reporting auprès des instances dirigeantes
- mise en œuvre du plan d'audit annuel d'une structure, ou supervision d'audits internes ou externes
- contribution au développement et au maintien des relations avec les partenaires de l'entreprise (notamment les commissaires aux comptes, les banquiers, l'administration fiscale, l'URSAFF, les autres organismes sociaux (mutuelle, prévoyance, retraite, médecine du travail), les assureurs, les actionnaires.
- tenue de la trésorerie, suivi des positions de trésorerie et vérification de leur traduction comptable, et établissement de la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fonds de roulement, ...

ETUDIANTS TITULAIRES D'UN DCG (formation en 2 ans – 1020h sur les deux années)

Gestion juridique, fiscale et sociale	180 h
Finance	140 h
Management et contrôle de gestion	180 h
Comptabilité et audit	180 h
Management des systèmes d'information	140 h
Anglais des affaires	120 h
Mémoire professionnel	50 h
Langue vivante étrangère	facultatif
Partiels	30 h



ETUDIANTS TITULAIRES D'UN MASTER COMPTABILITE CONTROLE AUDIT (CCA) (formation en 1 an – 402h)

Gestion juridique, fiscale et sociale	180 h
Comptabilité et audit	180 h
Langue vivante étrangère	facultatif
Projet professionnel	12 h
Partiels	30 h



MODALITES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- méthodologie, approfondissement avec les enseignants et professionnels
- Possibilité de Certification au test international du T.O.E.I.C. ou Voltaire pour les volontaires
- Des cours de soutien pour des étudiants en difficultés dans certaines matières
- Contrôle continu des connaissances, préparation aux oraux en vue des épreuves certificatives

RYTHME DE L'ALTERNANCE 2 jours école et 3 jours entreprise

TARIFS

Formation en apprentissage : aucun frais de scolarité, la formation en apprentissage est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétence (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Formation initiale : Mensualités de 165 € sur 10 mois

MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier de candidature à demander à l'établissement, à remplir et à renvoyer avec toutes les pièces justificatives

DELAIS D'INSCRIPTION

Les candidats à l'apprentissage peuvent s'inscrire jusqu'au 2 novembre de chaque année.
Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 2 mois après le début de la formation.
Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de formation

*positionnement : personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Accompagnement spécifique au projet par le référent Handicap au sein du Campus La Chartreuse. Aménagement de parcours spécifique pour les personnes en situation de handicap.

→ MODALITES D'EXAMEN

Discipline	Durée	Coefficient	Oral/Ecrit	Tarif
Gestion juridique, fiscale et sociale	4 heures	1.5	Ecrit	30 €
Finance	3 heures	1	Ecrit	30 €
Management et contrôle de gestion	4 heures	1.5	Ecrit	30 €
Comptabilité et audit	4 heures	1.5	Ecrit	30 €
Management des systèmes d'information	3 heures	1	Ecrit	30 €
Anglais des affaires	30 minutes hors préparation	1	Oral	30 €
Mémoire professionnel	1 heure maximum	1	Oral	30 €
Langue vivante étrangère (facultative)	3 heures	1	Ecrit	30 €
Seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés				

→ **TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN** : voir indicateurs de résultats sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante : <https://www.pole-lachartreuse.fr/indicateurs-de-resultats-1850/2>

→ REMUNERATION BRUTE MENSUELLE DES APPRENTIS

Voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

→ LIEU

Groupe scolaire La Chartreuse-Paradis
9 rue du Pont de la Chartreuse
43700 BRIVES CHARENSAC
Tél : 04 71 09 83 09 – Fax : 04 71 09 81 98
frederic.marmorat@pole-lachartreuse.fr

→ PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS

Poursuite logique du parcours expertise : Diplôme d'Expertise Comptable (DEC)
Passerelles possibles vers divers masters
Possibilités de passer des concours dans la fonction publique

→ DIPLOME PREPARE EN BLOCS DE COMPETENCES

→ **DATE MISE A JOUR FICHE FORMATION** :
10 novembre 2025

→ www.campuslachartreuse.fr